

MODELE

**Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal / Provincial / Conseil de l'Aide  
Sociale de .....  
Séance du ...../...../2017**

Le Conseil,

considérant l'affiliation de la Commune/Ville/Province/CPAS à l'Intercommunale I.G.R.E.T.E.C. ;

considérant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

considérant que la Commune/Ville/Province/CPAS doit, désormais, être représentée à l'Assemblée générale de l'Intercommunale par 5 délégués, désignés à la proportionnelle, 3 au moins représentant la majorité du Conseil communal ;

qu'il convient donc de définir clairement le mandat qui sera confié à ces 5 délégués représentant notre Commune/Ville/Province/CPAS à l'Assemblée générale ordinaire de l'I.G.R.E.T.E.C. du 19 décembre 2017 ;

que le Conseil doit, dès lors, se prononcer sur les points essentiels de l'ordre du jour et pour lesquels il dispose de la documentation requise ;

qu'il convient donc de soumettre au suffrage du Conseil les points 1, 2, 3 et 4 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'I.G.R.E.T.E.C. ;

Le Conseil décide,

d'approuver, de ne pas approuver :

- \* le point 1 de l'ordre du jour, à savoir :  
Administrateurs  
par ..... voix pour, ..... abstentions, ..... voix contre ;
- \* le point 2 de l'ordre du jour, à savoir :  
Première évaluation du Plan Stratégique 2017-2019  
par ..... voix pour, ..... abstentions, ..... voix contre ;
- \* le point 3 de l'ordre du jour, à savoir :  
Création et prise de participation dans la Société Anonyme Société de reconversion des sites industriels de Charleroi ;  
par ..... voix pour, ..... abstentions, ..... voix contre ;
- \* le point 4 de l'ordre du jour, à savoir :  
Recommandations du Comité de rémunération  
par ..... voix pour, ..... abstentions, ..... voix contre ;

Le Conseil décide,

- de charger ses délégués à cette Assemblée de se conformer à la volonté exprimée par le Conseil Communal / Provincial / Conseil de l'Aide Sociale en sa séance du ...../...../2017 ;
- de charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.

Copie de la présente délibération sera transmise :

- à l'Intercommunale IGRETEC,  
Boulevard Mayence 1 à 6000 CHARLEROI  
pour le 15/12/2017 au plus tard ;
- au Gouvernement provincial ;
- au Ministre des Pouvoirs Locaux.